

PETITE ENFANCE

## APPEL À PROJETS : GESTION DE LA FUTURE CRÈCHE DANS LE QUARTIER MÉHUL

La ville de Pantin lance un appel à projets pour la création d'une crèche dans le quartier Méhul

Publié le 14 février 2025

© ville de Pantin

Dans le cadre de sa politique de développement d'une offre d'accueil diversifiée pour la petite enfance, la municipalité lance un appel à projets destiné aux gestionnaires à but non lucratif d'établissements d'accueil du jeune enfant.

Cet appel à projets vise à trouver un gestionnaire pour la mise en place d'une crèche de 53 berceaux dans le quartier Méhul.

Ce projet s'inscrit dans une volonté de répondre aux besoins spécifiques du territoire, tout en offrant un cadre d'accueil de qualité, accessible et inclusif pour les familles pantinoises.

Le futur gestionnaire devra s'assurer que son projet respecte les normes en vigueur et prenne en compte plusieurs enjeux clés, tels que l'adaptation aux besoins locaux, la qualité de l'accueil, la participation des familles et le respect des principes du développement durable et de l'innovation.

Un appel à projets essentiel pour renforcer l'offre d'accueil pour les jeunes enfants et répondre aux besoins croissants des familles de Pantin.

## INFOS PRATIQUES

- La crèche, d'une superficie totale de 675 m<sup>2</sup>, sera située au 11 bis rue Paul Bert, à l'angle de la rue Gambetta.
- Les locaux seront également complétés par plusieurs espaces extérieurs.



Pour candidater :

- ▶ Les gestionnaires intéressés doivent soumettre leur dossier de candidature avant le 17 mars 2025 à 17h, par voie dématérialisée, à l'adresse suivante : [commandepublique@ville-pantin.fr](mailto:commandepublique@ville-pantin.fr)
- ▶ Pour en savoir plus : <https://www.pantin.fr/mairie-de-pantin/marches-publics>

### CENTRE ADMINISTRATIF

84/88 AVENUE DU GÉNÉRAL LECLERC

<https://www.pantin.fr/la-ville/en-ce-moment/appel-a-projets-gestion-de-la-future-creche-dans-le-quartier-mehul-11061>

93507 PANTIN CEDEX

 01 49 15 40 00

HORAIRES D'OUVERTURE :

LUNDI, MARDI, MERCREDI, VENDREDI : 8H30 À 12H30 ET 13H30 À 17H30\*

JEUDI : 13H30 - 17H30\*

SAMEDI (UNIQUEMENT LE PÔLE ÉTAT CIVIL, ÉLECTIONS ET FUNÉRAIRE) : 9H À 12H30\*

\*LES GUICHETS N'ACCUEILLENT PLUS DE PUBLIC UNE DEMI-HEURE AVANT  
LA FERMETURE AFIN DE TRAITER LES DERNIÈRES DEMANDES.